

Décision 18-D-20 du 05 octobre 2018

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de l'édition et de la commercialisation de solutions informatiques de gestion à destination de la profession agricole

Posted on: 26 octobre 2018 | Secteur(s) :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

NUMÉRIQUE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Association nationale des éditeurs de logiciels agricoles (ANELA)

Dispositif(s)

Rejet

Entreprise(s) concernée(s)

Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA),
chambres d'agriculture

Lire

le texte intégral de la décision

92.06 Ko